

Bureau francophone de traduction en langage simplifié



Près d'un million de personnes en Suisse rencontrent au quotidien des obstacles face à la communication écrite. Le bureau francophone de traduction en langage simplifié, de Pro Infirmis, réécrit toutes sortes de textes pour assurer leur accessibilité.

Avez-vous des renseignements à diffuser? Par exemple des brochures administratives, culturelles ou touristiques ; des documents officiels dans le domaine juridique, médical ou autre, des dépliants adressés au grand public (santé, éducation). Le bureau simplifie vos textes selon les règles du langage simplifié. Le label «langage simplifié» signifie que

- tous les textes ont été élaborés conformément aux règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre ;
- les mandats ont été exécutés par des traductrices formées au langage simplifié ;
- tous les textes traduits ont été relus et vérifiés par des relecteurs ayant des difficultés de lecture.

[En savoir plus](#)